

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARZE VILLAGES DU 19 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf du mois de juillet à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs HEUVELINE, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, COURCELLE, BELLARD, CULLERIER, EDIN, JOBERT, GERFAULT, LENOUE, LUCIEN, LINARD, GUILLEUX, ORIEUX, LE MARREC, BEAUDOIN P.

Absents excusés : Mr BEAUDOIN J.P donne pouvoir à Mme PRAIZELIN Alexandra
Mr JOUSSAUME Cédric
Mr GOURDON Yves donne pouvoir à Mr EDIN François
Mr CHAPON Dominique donne pouvoir à Mme MARQUET Elisabeth
Mr CONGNARD André
Mme DESPLATS Raphaël
Mme MAUXION Anita

Absents : Mme LOISON Katy
Mr TUFFIER Jérôme

Convocation : 13/07/2021

Affichage : 22/07/2021

Secrétaire de séance : Mme JOBERT Jennifer

Observations sur le dernier compte-rendu : Néant

1 – PRESENTATION DES CHANTIERS DE LA JOURNEE CITOYENNE

Mr David LUCIEN présente les ateliers de la journée citoyenne :

N° chantier	Thématique	Description de l'action	Lieu de réalisation/RDV	Commune déléguée	Retenu Oui/Non	Nb personnes min/max	Élu référent / Responsable	Agent référent
1	Nettoyage	Nettoyer le terrain de tennis	Terrain de tennis	Lué-en-Baugeois	Oui	4	Michelle Courcelle	Daniel Menard
2	Nettoyage/Autres	Rebalisage sentier de randonnée au départ de Malagué	Malagué	Jarzé	Oui / une portion uniquement	3 à 4	Yves Gourdon	Patrice Voluette
3	Peinture/Bricolage Nettoyage Partage de savoirs Jardinage	Entretien et aménagement hameau de Richebourg	Richebourg	Beauvau	Oui	6 à 8	Marc Bérardi	N/A
4	Sensibilisation/Animations	Fabrication de nichoirs à oiseaux	Atelier municipal	Jarzé	Oui	10 à 15	Alexandra Praizelin	Singried Vandeputte
5	Nettoyage	Ramassage déchets rues/bords de route		Beauvau	Oui	10 à 15	À définir	À définir
6	Nettoyage	Ramassage déchets rues/bords de route		Chaumont d'Anjou	Oui	10 à 15	À définir	À définir
7	Nettoyage	Ramassage déchets rues/bords de route	La Grange	Jarzé	Oui	4 à 32	À définir	À définir
8	Nettoyage	Ramassage déchets rues/bords de route		Lué-en-Baugeois	Oui	10 à 12	Nadine Linard	À définir

9	Peinture/Bricolage	Repeindre portail du cimetière et réfection de la cabane à l'entrée	Cimetière	Beauvau	Oui	5 à 6	Marc Bérardi	Guillaume Binesse
10	Sensibilisation	Atelier Apprendre à utiliser un DAE (Défibrillateur automatique externe)	SDIS ?	Jarzé	Oui	2 à 5 pour encadrer Groupes de 10	Dominique Gerfault	Claude Colder
11	Nettoyage	Dégager la végétation des balisages et ramassage déchets des chantiers PDIPR	Devant la mairie ?	Beauvau	Oui	6 (2 équipes de 3)	Vanessa Cullerier	À définir
12	Autre	Préparation collation fin de chantier	Société ?	Chaumont d'Anjou	Oui	4 à 6	À définir	N/A
13	Autre	Préparation collation fin de chantier	Salle du conseil municipal	Lué-en-Baugeois	Oui	2 à 3	Michelle Courcelle	N/A
14	Autre	Préparation collation fin de chantier	La Grange	Jarzé	Oui	4 à 6	À définir	N/A
15	Autre	Préparation collation fin de chantier		Beauvau	Oui	4 à 6	À définir	N/A
16	Nettoyage	Nettoyage salle des associations	salle des associations	Lué-en-Baugeois	Oui	3 à 4	Colette de la Perraudière (club de l'amitié)	N/A

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le conseil Municipal valide les chantiers et l'estimation du nombre de participants (200 maximum) à la journée citoyenne qui se déroulera le 25/09/2021.

2 – PROJET DE MAISON DE SANTE

Madame Sylvie Heuveline présente le projet de maison de santé porté par Maine-et-Loire Habitat. Elle informe que depuis mars 2021, a lieu une fois par mois une réunion avec les professionnels de santé et les élus (Marc BERARDI, Dominique GERFAULT et elle-même). Maine-et-Loire Habitat a présenté en juin un premier projet aux professionnels de santé. Suite à cet échange, le plan de masse a été retravaillé et est actuellement, toujours en phase de discussion. Elle précise que ce bâtiment sera livré prêt à être utilisé par les professionnels. Une association est en cours de création, ce qui permettrait de bénéficier d'une subvention de la Région « pour le maintien des professionnels de santé » et permettrait d'optimiser le coût du loyer.

De plus, Maine-et-Loire Habitat a contacté ALTER Energie pour une installation de panneaux photovoltaïques sur le futur bâtiment avec le choix de revendre ou non au fournisseur l'électricité produite.

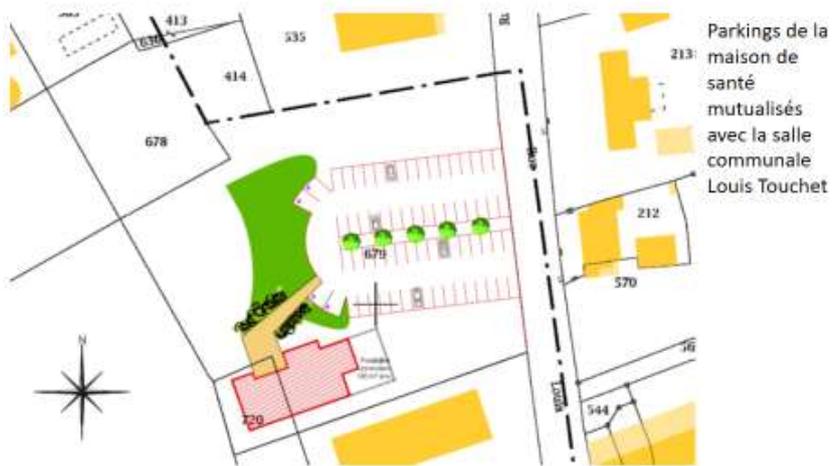
LE SITE



Contraintes passage canalisations du réseau SAUR



L'IMPLANTATION DU PROJET



PLAN MASSE



Salle de repos pouvant être transformé en local vacation ou 3^{ème} cabinet de médecin

LE MONTAGE

- **Portage par Maine-et-Loire Habitat pour une durée minimale de 30 ans avec revente le cas échéant à la Commune à la 32^{ème} année**
- Etablissement d'une convention de partenariat de gestion locative entre la Commune nouvelle et MLH sur les principes suivants :
 - ❑ Mise en place d'un référent Maine-et-Loire Habitat afin d'assurer le suivi de la gestion
 - ❑ Mise en place d'un comité de suivi annuel avec les représentants de la Collectivité et ceux des locataires (le comité de suivi est une instance destinée à fluidifier les échanges d'information sur l'occupation de la maison de santé, la politique des loyers, les éventuels impayés, l'entretien et la maintenance des locaux)
 - ❑ Un portage partagé de la vacance :
 - ✓ Charge à la Commune de porter pour chaque local non mis en location à la date de livraison, la vacance de départ, en compensant le coût des loyers + quote-part des charges y compris la TFPB
 - ✓ Pour les locaux déjà loués, un portage partagé de la vacance : portage par MLH pendant 3 mois, puis prise en charge à parité par MLH et la Collectivité du 4^{ème} au 24^{ème} mois

Le programme et les prestations

- Environ 305 m² de locaux aménagés, placards, paillasse avec robinetterie adaptée, salle de réunion avec meuble Kitchenette.
- Les places de stationnement du parking existant sont conservées, 4 places PMR seront créées pour une meilleure accessibilité
- Un pôle médecine générale avec 2 cabinets de médecins / salle d'attente / local archives
- Un pôle paramédical avec 2 bureaux pour les infirmières / 1 Local pour un ostéopathe / 1 Local pour un kiné / 1 Salle d'attente
- 1 salle de repos pouvant évoluer en local de vacation ou 3^{ème} bureau médecin
- La possibilité d'une extension d'environ 100 m² supplémentaires
- Etude pour ajout de panneaux photovoltaïques en couverture de la maison de santé
- Circulations : accessibilité PMR, signalétique claire et adaptée, lisibilité des espaces et fonctions.
- Traitement acoustique renforcé : portes acoustiques (affaiblissement de 27 dB), cloisons de distribution placo-phonique, faux plafonds en dalles acoustiques
- Qualité de l'air ambiant : limitation des COV dans les matériaux utilisés
- Confort d'été et d'hiver : chauffage pompe à chaleur (PAC AIR/AIR réversible- ENR)
- Alimentation ECS par chauffe-eaux électriques
- Telecom : réseau déployé avec baie de brassage - sans équipement type autocom (à voir entre les professionnels et le MO/BET).
- Raccordement et mise en service / Prestations non comprises : prise des abonnements d'eau, France télécom et fourniture d'énergie

PLANNING PREVISIONNEL

- Délibération pour l'engagement du projet (sept 2021)
- Désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre (nov 2021)
- 1^{er} COPIL : rencontre des professionnels de santé (fin 2021)
- COPIL Présentation d'une esquisse (janvier 2022)
- COPIL validation de l'APD / dossier Pré-PC (avril 2022)
- Dépôt permis de construire (été 2022)
- COPIL validation du PRO avec notice descriptive de l'ensemble des prestations. Engagement des professionnels
- Lancement de l'appel d'offres travaux (4 eme trimestre 2022)
- OS travaux (1er trimestre 2023)
- Mises en service maison de santé (fin 2023 / début 2024)



3 – RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR L'EXTENSION DU PARKING DE L'ECOLE DU GRAND NOYER

COUT GLOBAL	DURAND	PIGEON	COLAS
1 TRAVAUX PREPARATOIRES ET TERRASSEMENTS	15 278.50	16 047.25	27 402.50
2 EAUX PLUVIALES	10 343.60	10 904.00	8 885.50
3 VOIRIE	35 122.60	41 324.95	39 325.00
4 ESPACES VERTS	608.00	2 272.00	2 304.00
5 SIGNALISATION	1 653.00	1 725.00	1 900.00
TOTAL H.T.	63 005.70	72 273.20	79 817.00
TVA 20%	12 601.14	14 454.64	15 963.40
TOTAL TTC	75 606.84	86 727.84	95 780.40

Madame le Maire informe que la commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'offre de l'entreprise DURAND d'un montant de 63 005 .70 € HT.

Mr François EDIN précise que le démarrage du chantier est prévu début août et que les candélabres situés sur la cour de l'école seront déplacés sur le nouveau parking.

4 - CREATION D'ADRESSES

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur tout le département et l'obligation faite aux communes de plus de 2000 habitants de réaliser un plan d'adressage, il devient nécessaire que chaque habitation dispose d'un numéro et d'un nom de voie unique pour permettre l'accès aux offres internet en très haut débit, améliorer l'acheminement postal, les livraisons, l'intervention des services de secours et la géolocalisation.

1. Modification de dénomination d'un lieu sur la commune déléguée de Lué-en-Baugeois :

La commune de Jarzé Villages a constaté une homonymie de dénomination d'un lieu sur les communes déléguées de Jarzé et de Lué-en-Baugeois (Place de l' Eglise). Cette situation est un risque de confusion pour les services de secours et d'incendie. En conséquence et en raison d'une contrainte technique de limitation de caractère sur une même ligne (38), la commune privilégie le choix de changement de nom de ce lieu sur un des deux sites.

Ainsi, sur la commune déléguée de Lué-en-Baugeois :

- Au lieu de:

Place de l'Eglise – Jarzé Villages

- Lire :

Place de l'Eglise Notre Dame – Jarzé Villages

2. Création d'adresses sur la commune déléguée de Lué-en-Baugeois :

► Place de l'Eglise Notre Dame :

N°1/ Parcelle N°A0188 / 1 Place de l'Eglise / Mme et Mr BOUGON Bénédicte

N°2/ Parcelle N°A0178 / 2 Place de l'Eglise / Mr AUVRAY Harold.

N°3/ Parcelle N°A0187 / 3 Place de l'Eglise / Mme MARTIN Marie Thérèse.

N°4/ Parcelle N°A0182 / Le Bourg Lué en B / Mairie Déléguée de Lué-en-Baugeois – Jarzé Villages.

N°5/ Parcelle N°A0186 / Le Bourg Lué en B / Eglise Notre Dame de Lué-en-Baugeois.

Décision du Conseil Municipal : Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

5 – PARTICIPATION FRAIS DE SCOLARITE ECOLE DE MARCE

Madame le Maire propose de verser une participation à la commune de Marcé, pour prendre en charge les frais de fonctionnement 2020/2021 de l'école pour les élèves de Jarzé Villages qui y sont scolarisés, soit un montant de 1 038 € pour un enfant de maternelle et de 249 € pour un enfant d'élémentaire :

- 7 élèves de la commune déléguée de Beauvau (1 maternel et 6 élémentaires)
- 2 élèves de la commune déléguée de Chaumont d'Anjou (2 élémentaires) sont concernés, pour un montant total de 3 030 €.

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette participation.

6 – AFFAIRES DIVERSES

- Mr Parpoué Jacques a informé la commune qu'il souhaitait vendre la parcelle ZC 90 « Pièce de l'école » d'une surface de 4 228 m² au prix de 1 500 €. Madame le Maire propose d'en faire l'acquisition au prix demandé.

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte et autorise Madame le Maire à signer les actes notariés.

- Mme Parpoué Véronique a informé la commune qu'elle souhaitait vendre la parcelle AC 0514 rue Louis Touchet d'une surface de 495 m² au prix de 27 000 €. Madame le Maire propose d'en faire l'acquisition au prix demandé.

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette acquisition et autorise Madame le Maire à signer les actes notariés.

- Affaires scolaires :

- Madame Nathalie LEGRAND informe de l'ouverture d'une 10^{ème} classe à l'école de Grand Noyer à la rentrée de septembre (229 élèves au total). Il s'agit d'une classe de 24 GS qui nécessitera un poste d'ATSEM à temps complet. La répartition des classes sera la suivante :

TPS/PS : 6 + 17 **PS/MS :** 14 + 8 **MS :** 23 **GS :** 24 **CP :** 20
CE1 : 24 **CE1/CE2 :** 9 + 14 **CE2/CM1 :** 10 + 3 **CM1 :** 25 **CM2 :** 22

- Suite à l'appel d'offre lancé par la CCALS concernant le groupement de commandes pour la restauration scolaire, c'est la société RESTORIA qui a été retenue, étant le prestataire qui a répondu au cahier des charges demandé (20% de produits biologiques + produits labellisés).

Mme Nathalie LEGRAND précise que les produits utilisés sont pour 85 % en provenance de France. De plus, RESTORIA utilise 70 % de produits frais dont 60% des départements limitrophes et 40% du Maine-et-Loire. Les prix de ce nouveau marché, qui prend effet en septembre 2021, subissent une hausse de 7.46%, soit une augmentation de 0.17 € pour un repas complet qui passera de 2.45 € HT à 2.28 € HT actuellement.

Mme Nathalie LEGRAND informe le Conseil Municipal qu'elle prévoit d'organiser une visite de RESTORIA à la rentrée pour les élus et les parents qui le souhaitent et qu'ils seront invités à venir manger au restaurant scolaire si la situation sanitaire le permet.

7 – INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ Le rapport d'activités de la CCALS remis lors de la précédente réunion n'a pas soulevé de question. Mme MARQUET informe qu'elle demandera à Mr Henri LEBRUN, vice-Président de la CCALS, de venir présenter le futur PLUI lors d'une prochaine réunion.

Mme Sylvie HEUVELINE rappelle que la CCALS travaille sur le Projet de Territoire qui définira pour les 10 prochaines années, les grands axes au travers des compétences. Elle invite les conseillers municipaux à participer au forum qui aura lieu le 24/09/2021, sous forme d'ateliers.

❖ Mise en péril de la maison située 4 place de l'Eglise à Jarzé : Madame le Maire informe avoir saisi au mois de juin, le Tribunal Administratif de Nantes pour établir un diagnostic de cette maison. L'expert nommé s'est déplacé et a constaté l'état de délabrement de la construction. A sa demande, un périmètre de sécurité a été mis en place et le plancher du garage a été étayé.

De plus, un rendez-vous a été sollicité auprès de Mr BOYET du service des Bâtiments de France afin qu'il vienne constater l'effondrement d'une voute calcaire au niveau du sous-sol devant ladite maison, qui laisse apparaître les fondations d'un des quatre renforts du transept Sud de l'église.

❖ Par-delà les Villages à Chaumont d'Anjou : bons retours sur les deux premières soirées. Les prochaines éditions auront lieu à 18h30 les 29 juillet, 12 août et le 19 août qui se terminera par un feu d'artifice.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 13 septembre 2021 à 20h30